

RCS : FREJUS  
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00563  
Numéro SIREN : 492 310 024  
Nom ou dénomination : SOCIETE DONAT DE GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2019 sous le numéro de dépôt 927

# SOCIETE DONAT DE GESTION S.D.G.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)

AU CAPITAL DE 350.000 €

SIEGE SOCIAL : POLE BTP EMILE DONAT

103 allée Sébastien Vauban

83600 FREJUS

RCS FREJUS B 492 310 024 (2006 B 563) N°



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 9 AVRIL 2019 A 15 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 OCTOBRE 2018)

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF  
ET LE NEUF AVRIL A QUINZE HEURES

Monsieur Philippe BEDUE - Commissaire aux Comptes -, régulièrement convoqué, est absent excusé.

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

## SONT PRESENTS OU REPRESENTES

NOMS	NOMBRE D'ACTIONS	EMARGEMENT
Charlotte DONAT.	100	
Julie DONAT	100	
Thomas DONAT	100	
Mr Philippe DONAT	189300	
Mr Frédéric DONAT	160400	
TOTAL	350000	Actions de 1 € chacune

Total égal au nombre d'actions composant le capital social, étant précisé que ce tableau tient lieu de feuille de présence.

Monsieur Philippe DONAT, Président de la Société préside la séance et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✓ Le rapport du Président
- ✓ Le rapport du Commissaire aux Comptes
- ✓ L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018
- ✓ Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ Le texte des projets de résolutions

-----  
Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

- ✓ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ✓ Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018
- ✓ Quitus au Président
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018
- ✓ Rémunération du Président
- ✓ Conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ Non renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant
- ✓ Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant.
- ✓ Questions Diverses
- ✓ Pouvoirs

Le Président donne ensuite lecture de son rapport, commente les comptes clos le 31 OCTOBRE 2018 et répond aux différentes questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'Ordre du Jour.

## RESOLUTIONS

### PREMIERE RESOLUTION

#### EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport du Président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018, lesquels font apparaître un BENEFICE de 711.012 €.

UNANIMITE

### DEUXIEME RESOLUTION

#### QUITUS AU PRESIDENT

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

UNANIMITE

### TROISIEME RESOLUTION

#### AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018 soit un BENEFICE de 711.012 € comme suit :

. Distribution d'un dividende de	150.000 €
. Aux Autres Réserves	560.000 €
. Au Report à Nouveau	1.012 €
	711.012 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée Générale rappelle que les distributions de dividende effectuées au cours des trois précédents exercices se sont élevées à :

ANNEES	DIVIDENDES (€)	SOU MIS A ABATTEMENT (€)	DIVIDENDE APRES ABATTEMENT (€)
2018	150 000 €	150 000 €	90 000 €
2017	150 000 €	150 000 €	60 000 €
2016	150 000 €	150 000 €	90 000 €

Pour répondre aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, s'est élevé à 25.838 €.

UNANIMITE

### QUATRIEME RESOLUTION

#### REMUNERATION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée au Président au cours de l'exercice écoulé pour un montant de 129.146 € bruts.

UNANIMITE

**CINQUIEME RESOLUTION**

**CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227.10 DU CODE DE COMMERCE**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce, déclare l'approuver purement et simplement.

**UNANIMITE**

**SIXIEME RESOLUTION**

**NON RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT ET NOMINATION DE NOUVEAUX  
COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT**

Les mandats de Monsieur Philippe BEDUE Commissaire aux Comptes Titulaire de la société et de la SARL CONSEILS ET COMMISSAIRES ASSOCIES (C.C.A) représentée par Monsieur Claude LAVANCHY Commissaire aux Comptes Suppléant de la société arrivant à expiration lors de la présente assemblée, l'associée unique décide de ne pas les renouveler et de procéder à leur remplacement en nommant aux lieu et place :

**EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE :**

La Société GROUPE INTER EXPERTS  
51 rue Jules Barbier  
83700 SAINT RAPHAËL

**EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT :**

La Société PARTICIPATIONS EXPERTISE CONSEILS AUDIT  
51 rue Jules Barbier  
83700 SAINT RAPHAËL

pour une période de six exercices qui débutera avec les comptes clos le 31 OCTOBRE 2019 et prendront fin avec les comptes clos le 31 OCTOBRE 2024.

**UNANIMITE**

**SEPTIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

**UNANIMITE**

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE.

Philippe DONAT

Frédéric DONAT

Charlotte DONAT

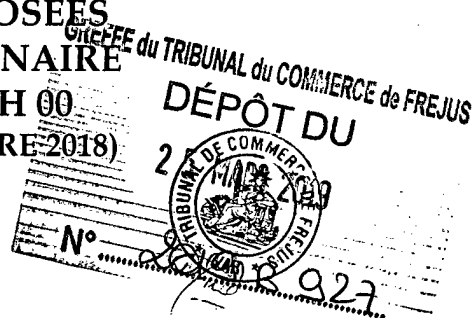
Julie DONAT

Thomas DONAT

# SOCIETE DONAT DE GESTION S.D.G.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)  
AU CAPITAL DE 350.000 €  
SIEGE SOCIAL : POLE BTP EMILE DONAT  
103 allée Sébastien Vauban  
83600 FREJUS  
RCS FREJUS B 492 310 024 (2006 B 563)

-----  
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
EN DATE DU 9 AVRIL 2019 A 15 H 00  
(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 OCTOBRE 2018)



## PREMIERE RESOLUTION EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport du Président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018, lesquels font apparaître un BENEFICE de 711.012 €.

## DEUXIEME RESOLUTION QUITUS AU PRÉSIDENT

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

## TROISIEME RESOLUTION AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2018 soit un BENEFICE de 711.012 € comme suit :

. Distribution d'un dividende de	150.000 €
. Aux Autres Réserves	560.000 €
. Au Report à Nouveau	1.012 €
	<hr/>
	711.012 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée Générale rappelle que les distributions de dividende effectuées au cours des trois précédents exercices se sont élevées à :

ANNEES	DIVIDENDES (€)	SOU MIS A ABATTEMENT (€)	DIVIDENDE APRES ABATTEMENT (€)
2018	150 000 €	150 000 €	90 000 €
2017	150 000 €	150 000 €	60 000 €
2016	150 000 €	150 000 €	90 000 €

Pour répondre aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, s'est élevé à 25.838 €.

**QUATRIEME RESOLUTION**  
**REMUNERATION DU PRESIDENT**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée au Président au cours de l'exercice écoulé pour un montant de 129.146 € bruts.

**CINQUIEME RESOLUTION**  
**CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227.10 DU CODE DE COMMERCE**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce, déclare l'approuver purement et simplement.

**SIXIEME RESOLUTION**  
**NON RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX**  
**COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT ET NOMINATION DE NOUVEAUX**  
**COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT**

Les mandats de Monsieur Philippe BEDUE Commissaire aux Comptes Titulaire de la société et de la SARL CONSEILS ET COMMISSAIRES ASSOCIES (C.C.A) représentée par Monsieur Claude LAVANCHY Commissaire aux Comptes Suppléant de la société arrivant à expiration lors de la présente assemblée, l'associée unique décide de ne pas les renouveler et de procéder à leur remplacement en nommant aux lieu et place :

**EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE :**

La Société GROUPE INTER EXPERTS  
51 rue Jules Barbier  
83700 SAINT RAPHAËL

**EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT :**

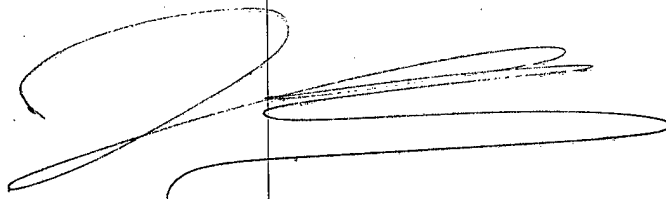
La Société PARTICIPATIONS EXPERTISE CONSEILS AUDIT  
51 rue Jules Barbier  
83700 SAINT RAPHAËL

pour une période de six exercices qui débutera avec les comptes clos le 31 OCTOBRE 2019 et prendront fin avec les comptes clos le 31 OCTOBRE 2024.

**SEPTIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

---  
Le Président,  
Philippe DONAT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the printed name of the president.

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOCIETE DONAT DE GESTION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>103 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN</u>		83600 FREJUS	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 9 2 3 1 0 0 2 4 0 0 0 2 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, <u>31/10/2018</u>	N-1 <u>31/10/2017</u>
		<b>Brut</b> 1	<b>Amortissements, provisions</b> 2
		<b>Net</b> 3	<b>Net</b> 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Client et comptes rattachés (3)*	BX	BY
Autres créances (3)	BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

GREFFE DU TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS  
 DÉPÔT DU  
 TRIBUNAL DE COMMERCE DE FREJUS  
 2019  
 N° 2019 A 927

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....350.000.....)	DA	350 000		350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	35 000		35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	3 165 000		3 297 000
	Report à nouveau	DH	1 254		756
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	711 012		18 498
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	4 262 266		3 701 254
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			43 778
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			43 778
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 695 982		2 738 521
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	271 861		266 515
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	62 116		18 969
	Dettes fiscales et sociales	DY	195 636		89 484
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 940			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 228 535		3 113 489	
Ecarts de conversion passif *	(V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	7 490 801		6 858 520	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 126 425		1 738 788	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	16 700	FB	FC	16 700		
	Production vendue	biens*	FD		FE	FF		
		services*	FG	940 887	FH	FI	940 887	806 949
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	957 587	FK	FL	957 587	806 949	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		440	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	108 509	73 580	
	Autres produits (1) (11)				FQ	3	60	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	1 066 098	881 030
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		16 667	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	16 667	(16 667)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	255 524	294 918	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	28 853	27 197	
	Salaires et traitements*				FY	478 500	445 128	
	Charges sociales (10)				FZ	259 477	266 466	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	45 861	49 036	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)				GE	5 243	414	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	1 090 125	1 083 159	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	(24 026)	(202 129)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	104 871	109 258	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	688 795	198 002	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	(2 377)	34 057	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	686 418	232 060	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	46 542	56 930	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	46 542	56 930	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	639 875	175 129	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	720 719	82 258	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	67	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	56 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	56 567	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	56 379	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	56 379	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	188	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	10 176	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(281)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 913 953	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 202 941	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	711 012	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	64 731	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION		56 379	56 500	
REMBST PENALITES DGFIP			67	
		Exercice N		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS SOCIETE DONAT DE GESTION  
103 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN  
POLE BTP EMILE DONAT  
83600 FREJUS

**ANNEXE DU 01/11/2017 AU 31/10/2018**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned in the lower right quadrant of the page.

**SOGETEC**  
36 PLACE DEI DOUFIN  
LE PALADIEN BAT B  
83600 FREJUS  
04.94.44.54.60

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	X
Participation des salariés	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 490 801.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 957 586.81 Euros et dégageant un bénéfice de 711 012.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations générales complémentaires

Néant

## **ANNEXE**

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 894 €. Dont 1056 à titre de reliquat sur le CICE 2017 et 6838 au titre du CICE 2018. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 096 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : CICE 2016	7 096
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	7 096

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	350 000			350 000

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	67
Disponibilités	25 071
<b>Total</b>	<b>25 138</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 282
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 520
Dettes fiscales et sociales	57 160
<b>Total</b>	<b>66 962</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	36 464
<b>Total</b>	<b>36 464</b>

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 682 756
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	18 498
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3 701 254
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 701 254
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Autres variations	150 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 551 254
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>150 000-</b>
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	<b>150 000-</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	4
Total	7

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 381	20 674
Dont entreprises liées	5 381	20 674

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3700 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3700
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	500 000
- NANTISSEMENT COMPTE TITRES CE	500 000
Total	500 000

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

**ANNEXE**

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraite sont couverts par la caisse PROBTP PREVOYANCE;  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- EASYMAT	50 000	759 761	76.00	115 576				2 036 774	102 819	114 000
- SODOBAT	100 000	1 168 450	100.00	312 000				16 010 238	228 104	227 000
- SOVAP	20 000	277 626	80.00	40 000				1 360 392	104 283	
- FP DEVELOPPEMENT	1 000	244 038	70.00	700					54	
- SOLEIL PROVENCE	2 100	114 216	50.00	1 050				262 599	124 604	
- EASY HOME	100 000		80.00	80 000				1 401 140	102 946	
- CAPITOU BTP	1 000	98 892	99.80	998				224 988	105 081	
- EASY INVEST	1 000	22 135	90.00	900				13 688	4 792	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- VBTP	50 000	117 904	30.00	10 500				3 197 876	33 679	
- COVARBAT	50 000	172 529	30.00	20 000				796 935	41 012	
- NAXELIS	10 000	16 141	17.00	1 700					4 552	
- JESS CAPITOU	1 000	30 984	43.00	430				32 190	2 344	
- CAPITOU AMENAGEMENT	200 000	20 621	31.00	62 000				800 039	58 636	78 120
- OMEGA REALISATION	200 000	1 171 551	31.00	62 000				1 694 600	2 266	248 000
- MSS CAPITOU	1 200	3 362	33.33	400				27 600	6 821	1 000
- ECOPOLE	300 000	97 282	47.00	141 000				6 269 054	266 255	
- ARCH DESIGN	10 000		25.00	2 500						
- ARCH COOKING	1 000		25.00	250						
- CAPITOU A VENIR	1 200	1 000 000	33.33	400				153 370	17 983	
- JESS CAPITOU INVESTISSEMENT	1 000	1 176	43.00	430						
- MSS CAPITOU INVESTISSEMENT	1 200	1 159	33.33	400					26	
- PARK INVEST	10 000	118 844	25.00	2 500				474 161	98 313	
- PF INVEST	1 000	903	10.00	100						
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

**ANNEXE**

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REMBST PENALITES	67	77180000
- CESSION IMMOS	56 500	77520099
Total	56 567	
Charges exceptionnelles		
- VNC IMMOS	56 379	67520000
Total	56 379	

**Participation des salariés**

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/10/2014	31/10/2015	31/10/2016	31/10/2017	31/10/2018
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nbre des actions ordinaires existantes	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	942 655	925 840	805 258	806 949	957 587
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	254 245	299 482	816 691	78 512	722 990
Impôts sur les bénéfices	74 715	24 561		5 162	281
Participation des salariés au titre de l'exercice	11 221	8 108	14 412	5 816	10 176
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	118 579	214 801	757 171	18 498	711 012
Résultat distribué	100 000	150 000	150 000	150 000	150 000
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.48	0.76	2.29	0.19	2.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.34	0.61	2.16	0.05	2.03
Dividende distribué à chaque action	0.29	0.43	0.43	0.43	0.43
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	9	9	9	
Montant de la masse salariale de l'exercice	496 672	461 577	465 067	445 128	478 500
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	287 321	277 756	277 584	274 250	267 371

**Philippe BEDUE**  
**Commissaire aux comptes**  
**Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence**

**51, rue Jules Barbier**  
**83700 SAINT-RAPHAEL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31/10/2018**

**SAS SOCIETE DONAT DE GESTION**  
**Au capital de 350 000 Euros**  
**103, allée Sébastien Vauban**

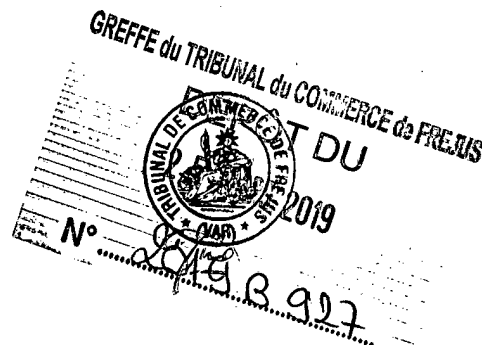
**83600 FREJUS**  
**RCS FREJUS B 492 310 024**

A l'assemblée générale de la Société Donat de Gestion,

**I- Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société **S.A.S SOCIETE DONAT DE GESTION** relatifs à l'exercice clos le **31 octobre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.**



## **II- Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> novembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III- Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **IV – Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels s'adressés aux associés.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **V- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Saint-Raphaël,  
Le 19 mars 2019

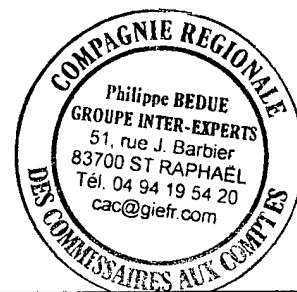
**Philippe BEDUE**  
Commissaire aux comptes



**ANNEXE :**  
**Description détaillée des responsabilités du  
commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12
Adresse de l'entreprise 103 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN 83600 FREJUS Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 9 2 3 1 0 0 2 4 0 0 0 2 0 Néant [ ] \*

Table with columns: Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3), Net (4). Rows include: Capital souscrit non appelé (I), Immobilisations incorporelles (AB-AJ), Immobilisations corporelles (AN-AX), Immobilisations financières (CU-BH), Stocks (BL-BV), Créances (BX-CF), Comptes de régularisation (CH-CN), and TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) (CO).



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 12 800 (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

\* Des renseignements complémentaires sont disponibles dans le notice n° 2023 Dossier N° 617810 en Euros.

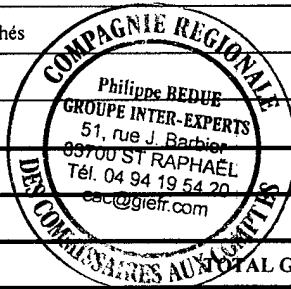
Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....3.500.000i.....)	DA	350 000	350 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	3 165 000	3 297 000	
	Report à nouveau	DH	1 254	756	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	711 012	18 498	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	4 262 266	3 701 254
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		43 778	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		43 778
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 695 982	2 738 521	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	271 861	266 515	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	62 116	18 969	
	Dettes fiscales et sociales	DY	195 636	89 484	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 940		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	3 228 535	3 113 489	
Ecart de conversion passif *		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	7 490 801	6 858 520	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 126 425	1 738 788		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

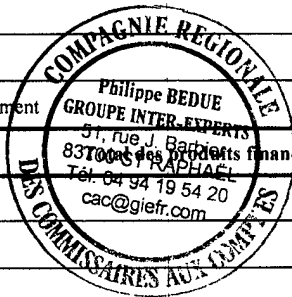
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION				Exercice N		Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	16 700	FB	FC	16 700		
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	940 887	FH	FI	940 887
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		957 587	FK	FL	957 587	806 949
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		440	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	108 509	73 580	
	Autres produits (1) (11)				PQ	3	60	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 066 098
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		16 667	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	16 667	(16 667)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	255 524	294 918	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	28 853	27 197	
	Salaires et traitements*				FY	478 500	445 128	
	Charges sociales (10)				FZ	259 477	266 466	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	45 861	49 036
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	5 243	414	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 090 125	1 083 159
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(24 026)	(202 129)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	104 871	109 258	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	688 795	198 002	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	(2 377)	34 057	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Produits nets sur opérations financières (V)				GP	686 418	232 060	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	46 542	56 930	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	46 542
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	639 875	175 129
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	720 719	82 258

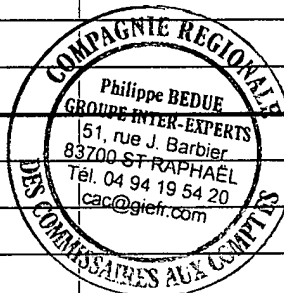


Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	67		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	56 500	60 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	56 567	60 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		38 036	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	56 379	74 746	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	56 379	112 782	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	188	(52 782)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	10 176	5 816	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(281)	5 162	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 913 953	1 282 347	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 202 941	1 263 849	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	711 012	18 498	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	64 731	73 580	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		Exercice N-1	
CESSION			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			56 379	56 500	
REMBST PENALITES DGFIP				67	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N-1	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS SOCIETE DONAT DE GESTION  
103 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN  
POLE BTP EMILE DONAT  
83600 FREJUS

**ANNEXE DU 01/11/2017 AU 31/10/2018**



**SOGETEC**  
36 PLACE DEI DOUFIN  
LE PALADIEN BAT B  
83600 FREJUS  
04.94.44.54.60

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	X
Participation des salariés	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



## ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 490 801.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 957 586.81 Euros et dégageant un bénéfice de 711 012.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations générales complémentaires

Néant



## ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 894 €. Dont 1056 à titre de reliquat sur le CICE 2017 et 6838 au titre du CICE 2018. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 096 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : CICE 2016	7 096
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	7 096

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal



## ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	350 000			350 000

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

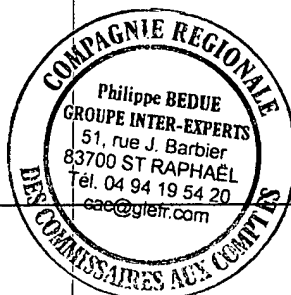
### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



## ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	67
Disponibilités	25 071
Total	25 138

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 282
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 520
Dettes fiscales et sociales	57 160
Total	66 962

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	36 464
Total	36 464

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 682 756
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	18 498
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3 701 254
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 701 254
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Autres variations	150 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 551 254
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	150 000-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	150 000-



## ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	3
Employés	4
Total	7

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 381	20 674
Dont entreprises liées	5 381	20 674

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3700 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3700
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

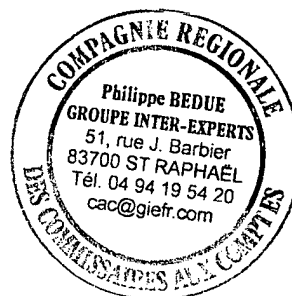
	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	500 000
- NANTISSEMENT COMPTE TITRES CE	500 000
Total	500 000

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus



**ANNEXE**

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraite sont couverts par la caisse PROBTP PREVOYANCE;  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

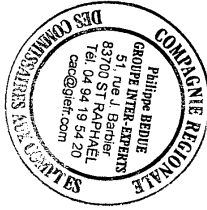


**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

SAS SOCIETE DONAT DE GESTION  
83600 FRELIUS

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
-EASYMAT	50 000	759 761	76.00	115 576				2 036 774	102 819	114 000
-SODOBAT	100 000	1 168 450	100.00	312 000				16 010 238	228 104	227 000
-SOVAP	20 000	277 626	80.00	40 000				1 360 392	104 283	
-FP DEVELOPPEMENT	1 000	244 038	70.00	700					54	
-SOLEIL PROVENCE	2 100	114 216	50.00	1 059				262 599	124 604	
-EASY HOME	100 000		80.00	80 000				1 401 140	102 946	
-CAPITOU BTP	1 000	98 892	99.80	998				224 988	105 081	
-EASY INVEST	1 000	22 135	90.00	900				13 688	4 792	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
-VBTP	50 000	117 904	30.00	10 500				3 197 876	33 679	
-COVARBAT	50 000	172 529	30.00	20 000				796 935	41 012	
-NAXELIS	10 000	16 141	17.00	1 700					4 552	
-JESS CAPITOU	1 000	30 984	43.00	430				32 190	2 344	
-CAPITOU AMENAGEMENT	200 000	20 621	31.00	62 000				800 039	58 636	78 120
-OMEGA REALISATION	200 000	1 171 551	31.00	62 000				1 694 600	2 266	248 000
-MSS CAPITOU	1 200	3 362	33.33	400				27 600	6 821	1 000
-ECOPOLE	300 000	97 282	47.00	141 000				6 269 054	266 255	
-ARCH DESIGN	10 000		25.00	2 500						
-ARCH COOKING	1 000		25.00	250						
-CAPITOU AVENIR	1 200	1 000 000	33.33	400				153 370	17 983	
-JESS CAPITOU INVESTISSEMENT	1 000	1 176	43.00	430						
-MSS CAPITOU INVESTISSEMENT	1 200	1 159	33.33	400					26	
-PARK INVEST	10 000	118 844	25.00	2 500				474 161	98 313	
-PF INVEST	1 000	903	10.00	100						
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										



**ANNEXE**

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels:		
- REMBST PENALITES	67	77180000
- CESSION IMMOS	56 500	77520099
Total	56 567	
Charges exceptionnelles		
- VNC IMMOS	56 379	67520000
Total	56 379	

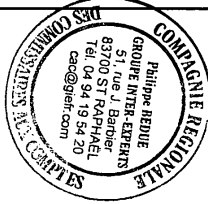
**Participation des salariés**



**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/10/2014	31/10/2015	31/10/2016	31/10/2017	31/10/2018
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nbre des actions ordinaires existantes	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
-- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	942 655	925 840	805 258	806 949	957 587
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	254 245	299 482	816 691	78 512	722 990
Impôts sur les bénéfices	74 715	24 561		5 162	281-
Participation des salariés au titre de l'exercice	11 221	8 108	14 412	5 816	10 176
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	118 579	214 801	757 171	18 498	711 012
Résultat distribué	100 000	150 000	150 000	150 000	150 000
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.48	0.76	2.29	0.19	2.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.34	0.61	2.16	0.05	2.03
Dividende distribué à chaque action	0.29	0.43	0.43	0.43	0.43
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	9	9	9	
Montant de la masse salariale de l'exercice	496 672	461 577	465 067	445 128	478 500
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	287 321	277 756	277 584	274 250	267 371

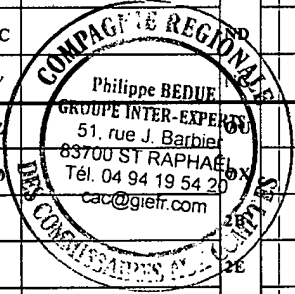


EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(Ne pas reporter le montant des écritures)

Désignation de l'entreprise :		SAS SOCIETE DONAT DE GESTION										Néant		*									
CADRE A		IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP.		TOTAL I										CZ		D8		D9							
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II										KD		10 788		KE		KF					
CORPORELLES		TOTAL III										LN		307 287		LO		LP					
FINANCIERES		TOTAL IV										LQ		833 634		LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG										1 151 709		ØH		ØJ		35 000					
INCORP.		Frais d'établissement et de développement										IN		CO		D0		D7					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II										IO		LV		10 788		LW		IX		10 788	
CORPORELLES		TOTAL III										IV		100 466		NH		206 821		NI		206 821	
FINANCIERES		TOTAL IV										I3		NK		868 634		2H		868 634			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØK										100 466		ØL		1 086 243		ØM		1 086 243			



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. SOGETEC

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

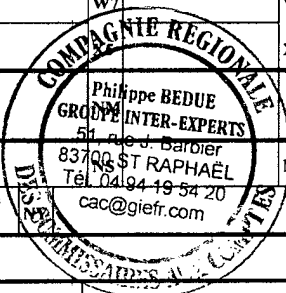
Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION Néant

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

Table with columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Autres immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, etc.

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, DOTATIONS (Colonnes 1-3), REPRISES (Colonnes 4-6), Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Autres immob. incorporelles, Terrains, Constructions, etc.



CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\*

Table with columns: Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'émission d'emprunt à étaler, Primes de remboursement des obligations.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

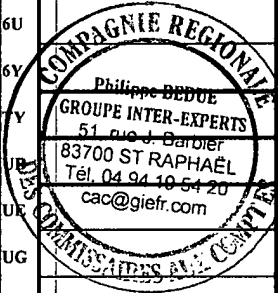
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DONAT DE GESTION Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>		<b>TS</b>		<b>TT</b>		<b>TU</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	43 778	4B		4C	43 778	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>43 778</b>	<b>TV</b>		<b>TW</b>	<b>43 778</b>	<b>TX</b>	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	OT		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>		<b>7Y</b>		<b>TZ</b>		<b>UA</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>43 778</b>	<b>7B</b>		<b>UC</b>	<b>43 778</b>	<b>UD</b>	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF	43 778			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				



Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

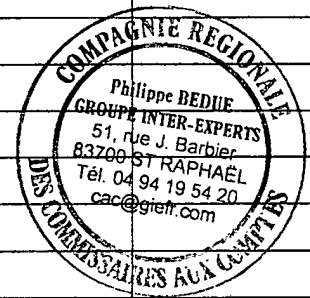
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**8** **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET  
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE \***

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SOCIETE DONAT DE GESTION</b>				Néant <input type="checkbox"/> *							
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		<b>Montant brut</b>		<b>A 1 an au plus</b>		<b>A plus d'un an</b>			
				1		2		3			
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US					
	Autres immobilisations financières		UT	12 800	UV	12 800	UW				
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	180 310		180 310					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	51		51					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	18 036		18 036				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 875		2 875				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	4 238 869		4 238 869					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	40 000		40 000					
	Charges constatées d'avance		VS	36 464		36 464					
	<b>TOTAUX</b>			VT	4 529 404	VU	4 529 404	VV			
<b>RENOIS</b>	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		<b>Montant brut</b>		<b>A 1 an au plus</b>		<b>A plus d'1 an et 5 ans au plus</b>		<b>A plus de 5 ans</b>	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 282		1 282					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	2 694 700		592 590		1 974 007		128 103	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	62 116		62 116						
Personnel et comptes rattachés		8C	55 017		55 017						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	57 298		57 298						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	60 275		60 275					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	23 046		23 046					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	271 861		271 861						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 940		2 940						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	3 228 535	VZ	1 126 425	1 974 007		128 103		
<b>RENOIS</b>	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	500 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	42 282	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



QUADRATUS Informatique